

Jan Laperre (Centexbel) : « La crise a mis en évidence la nécessité d'innover »

21 septembre 2020 - Florent Detroy

Le directeur de Centexbel, Centre de recherche collective spécialisé sur le textile et la plasturgie belge, est à l'initiative de la création d'une plateforme commune réunissant dix centres d'innovation et de recherche belges. Baptisée Innovaders, elle permet aux acteurs industriels de découvrir l'ensemble des compétences et des offres de recherche disponibles, et de sélectionner les projets dans lesquels ils souhaitent s'impliquer. Une initiative qui doit inciter les PME à investir dans la recherche, et soutenir des projets transdisciplinaires.

Pouvez-vous nous présenter le rôle des centres de recherche collective en Belgique ?

Ils ont vocation à renforcer la compétitivité des entreprises par l'innovation et les collaborations. Il en existe 10 en Belgique. C'est l'équivalent de vos centres techniques en France, comme l'ISTH ou le Cetim. Les projets de recherche sont lancés autour de défis technologiques partagés par plusieurs entreprises membres des centres. En France, vous parlez de recherche collaborative, en Belgique, nous parlons de recherche collective.

Pourquoi avoir créé la plateforme Innovaders ?

D'abord, nous voulions montrer qu'il y existait des collaborations entre les centres, en Flandres comme en Wallonie. Nous avons aussi voulu montrer aux entreprises que nous connaissions bien le paysage industriel belge. Au Centexbel, nous avons près de 2000 clients par an. Au total, les centres touchent près de 100 000 entreprises, ce qui représente près de 775 000 personnes.

Quels sont les critères des appels à projets ?

Les critères sont très larges. Il faut réussir à intéresser suffisamment d'entreprises à la thématique choisie. Il faut aussi montrer des aspects innovants du projet. Ensuite, nous répondons aux appels à projets lancés par la Vlaio (Agence flamande pour l'innovation et l'entrepreneuriat) et l'agence wallonne SPW Eer. Si le projet est retenu, il bénéficie d'un financement à hauteur de 50 %. À l'issue des résultats, le financement peut monter jusqu'à 100 %. Il reste toujours une incertitude à propos du financement. Les budgets des projets s'élèvent, en moyenne, de 300 000 à un million d'euros.

Les projets doivent-ils intégrer obligatoirement un acteur académique ?

Ce n'est pas une obligation, mais, dans les faits, les universités sont très souvent parties prenantes des projets. Par exemple, le centre CRIBC, spécialisé sur la céramique, s'est associé à l'Université de Mons pour développer un système d'analyse des bétons réfractaires. Nous avons monté, pour notre part, un projet sur les colorants naturels utilisés dans les emballages. Pour ce programme, baptisé CurCol, nous nous sommes associés à l'Université néerlandaise d'Avans et l'Université allemande de Munster. Certains acteurs académiques belges sont d'ailleurs habitués à travailler avec les entreprises, comme IMEC, installé à Louvain.

Quel est le niveau de maturité technologique des projets proposés ?

Les projets sont portés par des entreprises, donc les TRL sont hauts, vers 7 ou 8. Nous sommes dans la recherche appliquée. Un de nos objectifs consiste d'ailleurs à diffuser les résultats auprès de toutes les entreprises, qu'elles soient membres ou non des centres. Après, nous les incitons à participer au projet, car elles peuvent, de cette manière, orienter les développements selon leurs besoins.

Comment la Covid-19 a-t-elle affecté vos travaux ?

La crise a mis en évidence la nécessité d'innover autour de deux grandes thématiques : l'économie circulaire et la digitalisation des entreprises. Or, plusieurs secteurs sont concernés par ces thèmes, ce qui peut pousser à monter des projets collectifs.

De manière générale, est-ce que les entreprises belges ont le réflexe de travailler avec la recherche publique ?

Certaines entreprises savent utiliser les incitations à travailler avec la recherche publique, mais, pour beaucoup d'entre elles, le système reste trop complexe pour que cela devienne un réflexe. Il y a, notamment, trop d'acteurs. À côté des universités, le gouvernement a créé des « clusters de pointe », des structures proches de vos pôles de compétitivité. Ces acteurs ont développé à leur tour de nombreux outils et appels à projets qui complexifient le paysage pour les entreprises.

Les 10 centres réunis sur Innovaders

BCRC (céramique), Centexbel (industrie textile et plasturgique), CRIC-OCCN (ciment, adjuvants, granulats et béton), CRM (métallurgie), CRR (construction routière), CSTC (secteur de la construction), IBS (soudure), Sirris (industrie technologique), Volta (électrotechnique) et WOOD.BE (bois et ameublement).